



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion 13 janvier 2022

Présents :

Pablo Albinez-Luna
Edouard Ayello
Setni Baro
Agnes Bellart
Hugo Berthon (PDL)
Jacques Buisson
Bruno Carloni

Emmanuelle Dehais
Annie Gafforelli (élue)
Florent Gueguen
(directeur de cabinet)
Tanel Lorand (Paris
d'Exil)
Dominique Liffra

Mo Mathey
Espirito Santo Octavio
Evelyne Puppo,
Chantal Rader
Rodrigo Ramis
Hervé Sallaz
Bernard Tran

- Durée de la réunion : 2h00, de 19h00 à 21h00.
- Les prochains conseils de quartiers se tiendront les :
 - Jeudi 3 février à 19h à Archipélia (17 rue des Envierges, 75020 Paris)

Ordre du jour

1. Résumé de la commission culture & patrimoine du 6 janvier

- 1.1. Projet Street-Escalier rue Levert
- 1.2. Projet du pavillon du carré Baudoin
- 1.3. Fresque du Belvédère
- 1.4. Projet au 88 rue Ménilmontant

2. Résumé de la commission solidarité du 10 janvier

- 2.1. Courrier de soutien à l'association Paris d'Exil
- 2.2. Amendes visant les jeunes du quartier Piat-Envierges
- 2.3. Organisation de la commission solidarité

3. Budget participatif ou budget du conseil de quartier

- 3.1. Niches pour chats dans le parc de Belleville pour l'association Chats libres de Saint-Ambroise
- 3.2. Véhicule de distribution alimentaire pour l'association Marmoulin

4. Révision du PLU bioclimatique

5. Projet éco-gestionnaire quartier Bas-Belleville

6. Prochaines dates et ordre du jour prévisionnel

1. Résumé de la commission culture & patrimoine du 6 janvier

1.1. Projet Street-Escalier rue Levert

Le projet a été voté en 2019, sous l'ancienne mandature. Peu d'artistes ont répondu à l'appel à candidature de la Ville.

Remarques des habitants :

- Beaucoup sont choqués du coût exorbitant (40 000€) pour un projet temporaire en peinture (2 ans).
- Le mélange entre le budget participatif et celui de maintenance de l'escalier est regrettable. Cela retire du sens au projet. Cela revient à prendre du budget de fonctionnement dans le budget participatif.
- Certains regrettent l'absence du porteur de projet

Proposition de la commission culture :

- Suspendre le projet, le repenser pour lui donner du sens
- Engager un travail participatif et des animations avec les enfants ou les riverains
- Revenir sur le projet initial en mosaïque
- Réduire le budget

Un courrier de réponse sera adressé à la mairie au plus tard le lundi 17 janvier.

1.2. Projet du pavillon du carré Baudoin

Un historien est venu parler du pavillon. Le permis de construire est en cours de modification.

Remarques de la commission culture :

- Le montant du projet semble excessif (500 000€)
- Le mélange entre le budget participatif et celui de maintenance du bâtiment est regrettable.
- Le projet ne fait pas l'unanimité, en particulier l'ouverture du jardin sur la rue, et la réduction du jardin pour créer une esplanade et une clôture intérieure.
- Il serait utile d'associer les élus à l'urbanisme (Virginie Daspét) et les élus à la culture (Marthe Nagels), aux espaces verts (Sylvain Indjic)
- Il a été mis en avant, dans un premier temps de "prioriser" l'aspect travaux d'urgence de mise aux normes, qui ne devraient certainement pas faire partie du budget participatif mais de la mise au norme du bâtiment.

1.3. Fresque du Belvédère

La fresque du Belvédère du parc de Belleville a disparu, suite à l'intervention des services de nettoyage. La commission culture propose de réaliser un nouveau projet de fresque.

Mis au vote : Il est proposé de confier à la commission culture l'élaboration d'un nouveau projet et la production d'un devis qui sera soumis au conseil de quartier au courant de l'année 2022.

Votes pour : 14

Votes abstention : 2

1.4. Projet au 88 rue Ménilmontant

Durant plus de 10 ans, au 88 rue de Ménilmontant, La Miroiterie était un lieu culturel alternatif proposant expositions, concerts ou performances. Le squat de la Miroiterie avait une reconnaissance internationale. La vétusté des locaux n'a pas permis au lieu de poursuivre les activités du collectif qui a du fermer en 2013.

Fin 2015, la Mairie du 20e a proposé au conseil d'arrondissement un projet de Paris Habitat de construire des logements étudiants couplé de bâtiments en fond de parcelle confiés à la Bellevilloise. Peu de temps après, le conseil de Paris avait souhaité que l'attribution des bâtiments du fond de parcelle soit soumise à concertation.

Début 2016, lors d'une réunion publique, la Mairie du 20e s'est affranchie d'une concertation en présentant la Bellevilloise comme porteur de projet avec Paris Habitat. En fond de parcelle, seraient installés une salle de concert, un spa, un restaurant, un bar et des locaux dédiés à l'artisanat.

Le permis de construire accordé en 2016 et soumis actuellement à modification jusqu'au mois de mars. L'élue à l'urbanisme à la Mairie du 20^e a organisé une réunion en fin d'année pour présenter le nouveau projet qui déplacerait les bâtiments confiés à la Bellevilloise qui ne peuvent être construits en fond de parcelle, le sous-sol étant trop instable.

Le CQ conteste l'extension de « La Bellevilloise » dans le quartier et souhaite que la délibération du conseil de Paris de décembre 2015 de procéder à une concertation pour l'attribution de la parcelle soit respectée.

Plusieurs membres du collectif d'habitant-e-s de Ménilmontant mobilisé-e-s pour envisager un autre projet sont intervenu-e-s à la commission culture.

Remarques de la commission culture :

- Les riverains de la Bellevilloise se plaignent des nuisances produites par l'établissement rue Boyer. Ils sont inquiets de confier au même établissement la gestion du local au RDC du futur projet au 88 rue Ménilmontant.
- Le CQ conteste l'extension de « La Bellevilloise » dans le quartier et souhaite que la délibération du conseil de Paris de décembre 2015 de procéder à une concertation pour l'attribution de la parcelle soit respectée.
- Le sentiment laissé est qu'il s'agit d'un projet privé porté la Bellevilloise, plutôt qu'un projet piloté par la municipalité.

2. Résumé de la commission solidarité du 10 janvier

2.1. Courrier de soutien à l'association Paris d'Exil

Suite à la présentation des actions de l'association Paris d'Exil au conseil de quartier du 16 décembre 2021, il a été décidé de la soutenir dans sa recherche de locaux.

Dans un mail du 07/01/22, le Pôle de Démocratie Locale explique que la demande a été transmise aux personnes en charge de ces sujets et que la Mairie recherche une solution. Le sujet de la mise à disposition de locaux pour des associations est complexe. La piste de l'école Ramponeau semble difficilement réalisable. Le PDL invite Paris d'Exil à faire une demande de locaux sur le site parisasso.paris.fr. Si certaines structures peuvent mettre à disposition d'associations des salles c'est bien souvent à titre ponctuel. Les lieux solidaires pourraient être des pistes : Par exemple la Flèche d'Or (contact@flechedor.org) pourrait être une solution temporaire.

> Un courrier, rédigé par la commission solidarité, a été adressé aux élus le 10 janvier.

2.2. Amendes visant les jeunes du quartier Piat-Envierges

Le conseil de quartier du 17 novembre 2021 a évoqué la situation de jeunes qui ont fait l'objet d'amendes, qui ont mis leur famille dans une situation d'étranglement financière.

> Le Pôle de Démocratie Locale interrogera Mme A. Jardin pour connaître les suites de cette affaire et informer le conseil de quartier.

2.3. Organisation de la commission solidarité

La commission solidarité se réunira tous les 2^{es} lundis du mois.

3. Budget participatif ou budget du conseil de quartier

3.1. Niches pour chats dans le parc de Belleville pour l'association du Chat libre de Saint-Ambroise

L'association du Chat Libre de Saint-Ambroise propose de créer une vingtaine de niches pour chats dans le parc de Belleville. Ces abris pourraient être réalisés par l'association Extramuros, qui réalise des projets en bois, en favorisant

l'insertion. Ces niches pourraient être décorées par les enfants, en collaboration avec des associations ou des écoles.

Le projet sera proposé au budget participatif.

3.2. Véhicule de distribution alimentaire pour l'association Les Marmoulins de Ménil'

L'association Les Marmoulins réalise de la distribution alimentaire solidaire dans plusieurs quartiers. Elle doit changer leur camionnette qui est au gazole ou un véhicule plus écologique.

Il est proposé à l'association Marmoulin de fournir un devis, qui pourra être partiellement pris en charge par le budget d'investissement du conseil de quartier. Il est recommandé à l'association de solliciter aussi les autres conseils de quartier, vu que l'activité de l'association se déploie sur plusieurs quartiers du 20^e arrondissement.

4. Révision du PLU bioclimatique

Pour savoir ce qu'est le PLU Bioclimatique : [Voir le site de la Ville de Paris.](#)

Du 21 janvier au 1er avril 2022, Parisiennes et Parisiens sont invités à partager leur opinion sur le PADD. Le PADD est un document qui donne les grandes orientations d'aménagement de la ville. Autrement dit, c'est sur ce document que la ville peut s'appuyer pour créer ou préserver des espaces verts, des logements sociaux, des ateliers.. par exemple. Des réunions publiques sont organisées dans chaque arrondissement pour s'informer avant de donner son avis.

Rendez-vous sur idee.paris dès le 21 janvier pour participer.

Une réunion publique en visioconférence se tiendra pour le 20e arrondissement le vendredi 4 février à 19h. [Lien vers cette réunion.](#)

5. Projet éco-gestionnaire quartier Bas-Belleville

L'Agence Parisienne du Climat est venue au conseil de quartier du 16 décembre présenter son projet éco-gestionnaire dans le quartier du Bas Belleville.

Hervé Sallaz s'est porté volontaire pour assister au premier comité de pilotage qui va bientôt avoir lieu et y représenter le conseil de quartier de Belleville.

Ces réunions auront lieu tous les six mois. De nombreux acteurs de quartiers (mairie, conseil de quartier, conseil citoyen, centre social, EDL, etc.) y sont invités, afin notamment de présenter les résultats des recherches, et de décider ensemble de la démarche à suivre et des actions à mener.

La réunion du comité de pilotage est prévue pour le 4 février, en visioconférence, de 9h30 à 11h30.

6. Prochaines dates et ordre du jour prévisionnel

Vendredi 27 janvier : commission cadre de vie - (Centre social et culturel La Maison du Bas belleville - 17 Rue Pali Kao)

- Projet d'aménagement écologique de l'espace au 50 rue de Belleville
- Le jardin Leroy Sème et les travaux du futur 331 Pyrénées (référé préventif en cours mais la première réunion n'a pas encore eu lieu)
- PLU
- Pollution sonore

Jeudi 3 février 2022 : Conseil de quartier (Archipélia - 17 rue des Envierges)

- Devis Théâtre d'Ailes Ardentes Au Coeur de l'Être

Lundi 14 février 2022 : Commission solidarité (Pavillon Carré Baudouin - 121 rue de Ménilmontant)

Jeudi 24 février 2022 : Commission cadre de vie